

RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

La revue scientifique de l'hôpital militaire régional universitaire Abdelali Benbaatouche de Constantine publie des travaux originaux, des faits cliniques, des notes techniques, des mises au point, des conférences d'enseignement universitaire et post-universitaire et des articles médico-militaires. Elle publie également les comptes rendus des actes et activités scientifiques de **L'HMRUC / 5ERM**.

Seuls les articles n'ayant pas fait l'objet de publication dans une autre revue sont acceptés.

Les articles engagent la responsabilité des auteurs.

Les auteurs doivent se conformer aux recommandations suivantes :

- Le manuscrit doit être adressé au format Word (.doc ou .docx), par courrier électronique à l'adresse de la revue : **SDI_HMRUC@MDN.DZ**
- Les articles sont tapés en Times New Roman, police de 12 points, 1,5 interligne,
- Maximum 4000 mots (soit 25 000 signes, espaces inclus) y compris les résumés en français et en anglais, mais sans compter les références, tableaux et figures.
- Au plus 30 références.
- Nombre de figures et / ou de tableaux limité à 6.

La page de garde doit contenir les noms et prénoms des auteurs avec leurs affiliations, de même que les services ou laboratoires de leur attache ; il est recommandé de se limiter à 05 auteurs. Les coordonnées de l'auteur correspondant doivent contenir : une photo d'identité, un e-mail et le numéro de téléphone.

La première page comprend : le titre, résumé, et mots-clés (fournis en français et en anglais).

Le titre de l'article : doit être concis (bref) et informatif et compréhensible sans abréviation.

Un résumé (maximum 350 Mots) : structuré selon le plan de l'article. Il doit exposer le contexte du travail et indiquer son objectif, les procédures de base (type d'étude, critères de sélection), les principaux résultats (en précisant si possible, l'ampleur d'effets spécifiques et leur importance statistique) et les conclusions majeures. Il doit souligner les aspects nouveaux et importants de l'étude ou des observations.

Les mots clés : Immédiatement après le résumé, indiquez jusqu'à 6 mots-clés. Évitez les termes généraux, le pluriel et les concepts multiples. Évitez les abréviations : seules les abréviations bien établies dans le domaine peuvent être admises. Ces mots-clés seront utilisés à des fins d'indexation.

Les tableaux, figures et illustrations, légendes doivent être mis en dernier et à part, numérotés en chiffre arabe correspondant à leur citation dans le texte. La légende doit être précise et explicite.

Les abréviations doivent être évitées ou expliquées entre parenthèses lors de leur première utilisation dans le texte.

- **Article original** : Un article original rapporte des résultats originaux obtenus à partir d'une étude clinique ou de laboratoire. Le manuscrit est organisé selon le plan «**IMRAD**» avec :

- **Introduction** : Divisée en trois parties, la première définissant le problème, la deuxième expose brièvement le contexte et les connaissances actuelles et les principales références d'articles traitant le sujet. Le dernier paragraphe exposant clairement les objectifs de l'étude.

- **Patients (ou matériels) et méthodes** : Cette section rédigée au passé décrit la méthodologie très clairement pour permettre la reproduction de vos travaux, en précisant les

critères de sélection de l'étude. Les protocoles (techniques de laboratoire, méthodes d'analyse, critères spécifiques cliniques ou d'analyse, les références standard utilisées, les tests statistiques, etc.) doivent être détaillés.

Il convient de ne pas détailler la méthodologie, les techniques ou critères d'évaluation ayant déjà été décrits, mais de citer les publications correspondantes.

- **Résultats** : Cette section est rédigée au passé, elle résume clairement et logiquement les résultats retrouvés, Le texte ne doit pas répéter les résultats donnés dans les tableaux s'il y en a.

- **Discussion** : Cette section doit aborder l'importance des résultats des travaux, sans les répéter. Insister sur les constatations significatives de l'étude et des investigations. L'auteur peut ensuite mettre ces résultats en relation avec les connaissances antérieures et les comparer avec les données de la littérature.

Utiliser éventuellement des sous-titres pour permettre aux lecteurs de suivre la démonstration.

Les performances, les points forts, les limites, les pièges et les artefacts doivent être discutés ici, ainsi que les leçons de ces expériences et les solutions proposées aux problèmes.

- **Conclusion** : Elle résume très brièvement les principales constatations de l'étude et leurs implications cliniques et applications potentielles,

- **Bibliographie** :

- Seules les références citées dans le texte sont présentées dans la liste des références bibliographiques selon leur ordre d'apparition dans le texte ;

- Les appels à citations sont insérés après le texte cité ou paraphrasé et avant le point ;

- Si une référence est citée plus d'une fois, elle conserve le même numéro ;

- La référence est appelée par le numéro de référence entre parenthèses ou crochets ;

- Les références sont rédigées conformément aux normes de Vancouver.

Mise au point : Une mise au point ne passe en revue que les résultats récents sur un sujet, publiés au cours des 5 dernières années, La mise au point doit suivre une approche systématique avec une introduction, une section sur le matériel et les méthodes, les résultats, la discussion et la conclusion. Le résumé suit le même plan.

Cas clinique : Ce type d'article décrit un ou plusieurs cas cliniques originaux bien documentés, de valeur pédagogique, montrant des aspects d'une pathologie qui n'ont pas ou rarement été signalés. L'introduction doit être brève, indiquant l'intérêt du cas. La discussion doit être brève et centrée sur les nouveaux enjeux qui ont émergé.

Processus d'examen par les pairs des manuscrits

Chaque manuscrit soumis à la revue de L'HMRUC fait l'objet de trois évaluations différentes:

1. La rédaction procède à une première évaluation du manuscrit quant à sa portée, sa pertinence, sa qualité, son originalité, son intérêt pour le lectorat, etc.

2. Le manuscrit est également soumis à une recherche active du plagiat

3. Évaluation par des pairs : une procédure de révision en double aveugle.

Si l'article est jugé adapté à la revue, il est ensuite transmis à au moins deux relecteurs experts indépendants qui évaluent sa qualité scientifique.

La rédaction tiendra compte de l'avis des relecteurs experts et décidera d'accepter, de rejeter ou de demander une révision. La décision du rédacteur est définitive. Toutes les correspondances, y compris la notification de la décision du rédacteur et les demandes de révision, se font par courrier électronique.